



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1287 Vienne, le 29 octobre 2020

Déclaration de l'Union européenne sur la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabagh

L'Union européenne exprime son plein soutien aux initiatives en cours conduites sous les auspices des co-présidents du groupe de Minsk pour relancer le processus de négociation afin de mettre fin aux affrontements armés et de restaurer la paix dans la région. Elle salue à cet égard les discussions qui se profilent ce 29 octobre à Genève, qui s'inscrivent dans une séquence d'intenses contacts diplomatiques, portée au plus haut niveau par les chefs d'Etat et les ministres des Affaires étrangères des pays co-présidant le groupe de Minsk.

L'Union européenne exhorte à cette occasion les Parties à s'engager de bonne foi et sans conditions préalables dans ces négociations. Elle les enjoint d'agréer toutes les étapes indispensables à une solution globale, pacifique et durable du conflit selon les principes de base qu'elles ont déjà acceptés, et de définir conjointement leur calendrier de mise en oeuvre.

L'Union européenne rappelle que l'entrée en vigueur immédiate d'un cessez-le-feu humanitaire constitue la priorité, comme convenue par les parties. Réitérant ses appels précédents, elle demande instamment aux Parties de permettre au Comité International de la Croix Rouge d'accéder, sans aucune entrave et dans des conditions de sécurité garanties, à la zone des combats.

L'Union européenne renouvelle son soutien entier au travail des co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE dans la recherche d'une solution politique négociée au conflit. Elle encourage la poursuite de l'organisation de réunions d'information des co-Présidents et du représentant personnel de la Présidence en exercice. L'Union européenne se tient prête à soutenir davantage leurs efforts. Pour sa part, elle reste

pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable dans la région.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldavie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.